



Bretagne
Pays de la Loire



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DES FERMES LAITIÈRES DE L'OUEST

Des repères pour se situer - 2018/2019



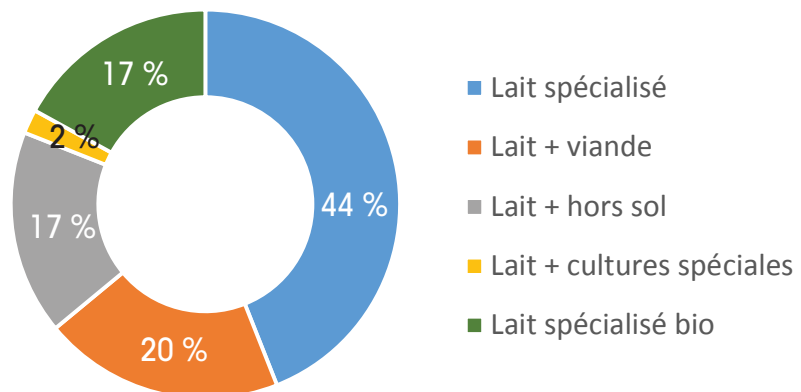
Ce dossier présente les résultats des fermes laitières du réseau INOSYS des régions Pays de la Loire et Bretagne. De par leur cohérence technico-économique, ces systèmes présentent des résultats correspondant au quart supérieur des fermes de l'Ouest.

Les éléments présentés dans ce document peuvent être considérés comme des objectifs à atteindre dans une démarche d'optimisation du système laitier.

Retrouvez dans ce document :

- La description des élevages et leurs résultats économiques globaux
- La méthode du réseau INOSYS : coût de production et typologies fourragères
- 4 fiches « coût de production atelier lait » par système fourrager

Répartition des élevages du réseau INOSYS Ouest selon leur type de système d'exploitation



COLLECTION RÉFÉRENCES

UN RÉSEAU DE 75 EXPLOITATIONS

Les résultats présentés dans ce document proviennent de 75 exploitations laitières dont 13 en agriculture biologique. Ces élevages sont choisis pour représenter la diversité des combinaisons de production retrouvées dans les systèmes laitiers de l'Ouest.

DIMENSIONS DES EXPLOITATIONS

	Lait spécialisé	Lait + viande	Bio
Nombre d'élevages observés	33	15	13
UMO	2,2	2,5	2,7
SAU	101	123	128
SFP	78	101	116
UGB Lait	119	127	124
UGB Viande		41	
Lait vendu (en litres)	610 200	622 000	600 000

La dimension moyenne des systèmes est proche et comparable. Les systèmes lait + viande rassemblent une diversité d'ateliers viande : du naisseur à l'engraisseur avec achat.

Comparée à 2017, la taille des exploitations est stable en conventionnel. La conversion récente de grands systèmes laitiers en agriculture biologique fait augmenter leur dimension moyenne : +0,3 UMO, +17 ha, + 12 VL et + 100 000L par rapport à l'année précédente.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES GLOBAUX*

	Lait spécialisé	Lait + viande	Bio
Produit brut/UMO	150 000	145 100	142 400
EBE hors MO**/UMO	62 100	60 600	72 700
EBE hors MO/Produit brut	41 %	41 %	52 %
Résultat courant/UMO	27 200	30 900	46 200

** Excédent Brut d'Exploitation hors Main-d'œuvre

Les résultats des élevages conventionnels sont proches, qu'ils soient spécialisés lait ou avec une diversification viande bovine.

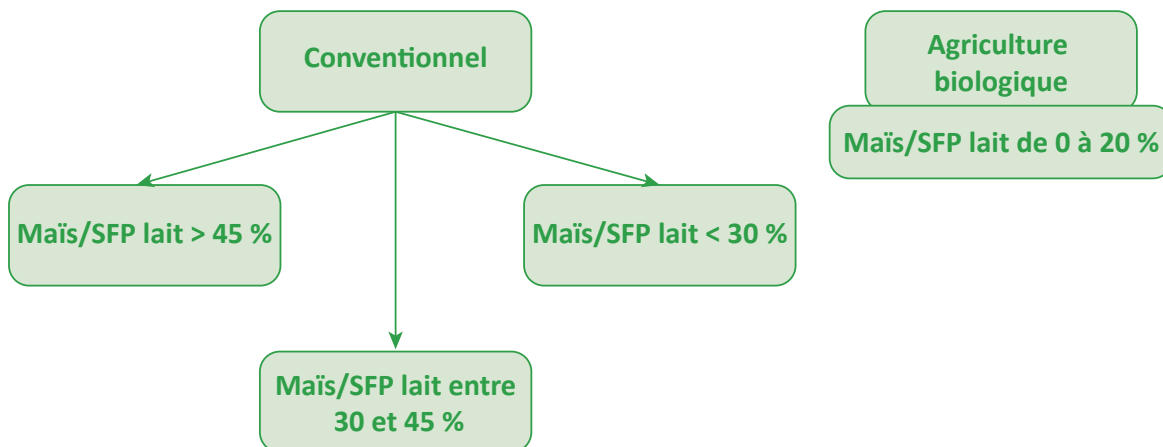
Avec un niveau de produit par UMO similaire aux autres systèmes, les exploitations en agriculture biologique présente une meilleure efficacité économique, leur permettant un résultat courant/UMO supérieur.

*hors exploitations comprenant un atelier hors sol ou des cultures spécialisées

ANALYSE DES RÉSULTATS DES ATELIERS LAITIERS

4 typologies fourragères représentatives de l'Ouest

Les systèmes laitiers sont classés en fonction de la part de maïs dans la SFP de l'atelier lait.



Vous trouverez pour chaque type de système laitier présenté, un ensemble de réglottes relatif aux charges et produits de l'atelier laitier. Pour chaque réglotte, les valeurs indiquées représentent les bornes inférieure et supérieure à l'intérieur desquelles se situent la moitié des élevages de l'échantillon étudié. Positionnez-vous et évaluez les leviers d'actions pour optimiser votre système laitier !

Le calcul du coût de production et du prix de revient

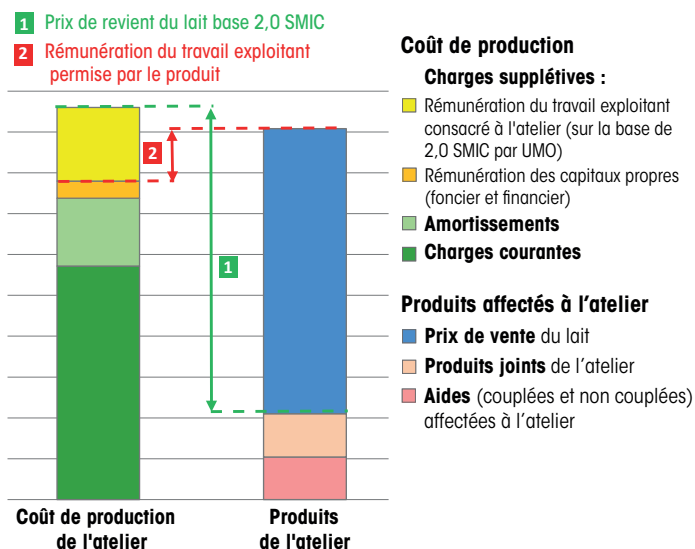
Le **coût de production de l'atelier** est le résultat d'une approche « comptable » de l'exploitation. Il permet d'évaluer l'ensemble des charges qui ont été engagées au niveau d'un atelier indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production. Exprimé en euros par 1 000 litres de lait commercialisé (filières laitières), le coût de production est composé de trois grandes catégories de charges :

- les **charges courantes** regroupent les dépenses ayant donné lieu à des flux monétaires au cours de l'exercice (hors cotisations sociales exploitant, ajustées des variations de stocks),
- les **amortissements** correspondent à l'usure et à la décote du matériel, des équipements et des bâtiments utilisés,
- les **charges supplétives** sont des charges calculées qui visent à rémunérer les facteurs de production que l'éleveur met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété, les capitaux propres et le travail. Ce dernier fait l'objet d'un objectif de rémunération fixé à 2 SMIC « brut » par unité de main-d'œuvre.

Le **prix de revient** du lait correspond au prix de vente qui, compte tenu des aides et des produits joints, permet de couvrir l'ensemble des charges engagées par l'éleveur et de rémunérer l'ensemble des facteurs de production (main-d'œuvre et capitaux) aux niveaux définis.

Enfin, la **rémunération du travail exploitant permise par le produit** permet de mesurer la part des produits affectés à l'atelier qui reste pour rémunérer le travail des éleveurs une fois que toutes les autres charges ont été couvertes (charges courantes, amortissements, rémunération des terres en propriété et des capitaux propres). La rémunération du travail exploitant permise par le produit peut être exprimée en euros pour mille litres de lait commercialisé et en équivalents SMIC par unité de main-d'œuvre exploitant affectée à l'atelier.

Représentation schématique des différents indicateurs de l'approche coûts de production en filière laitière



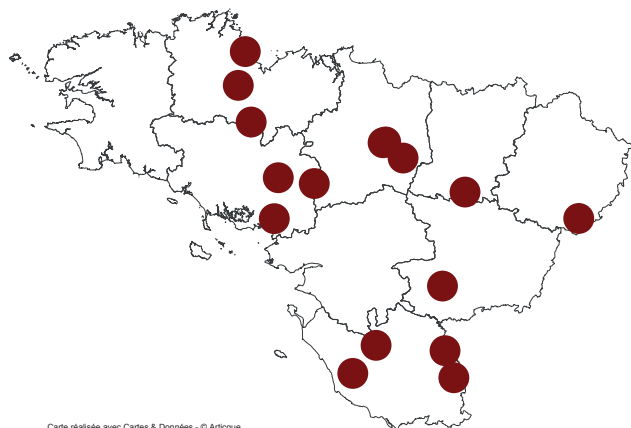
SYSTÈMES LAITIERS AVEC PLUS DE 45 % DE MAÏS DANS LA SFP

Maximiser le lait par hectare



16 ÉLEVAGES

Ce système d'exploitation se situe dans des zones à bon potentiel agronomique ou avec la possibilité d'irriguer notamment en sud Loire. Les exploitations sont pour moitié spécialisées, 4 sont diversifiées avec du hors sol et 4 avec un atelier viande. L'objectif est de faire le maximum de lait par vache et par hectare pour libérer des surfaces pour les cultures (35 % de la SAU). Pour cela, la ration est basée sur le maïs ensilage avec ou sans pâturage particulièrement en sud-Loire. Le niveau de stocks fourragers par UGB lait varie de 3,6 tMS à 4,6 tMS entre ces deux pratiques. La quantité de concentré distribuée, 1 600 kg de concentré par VL en moyenne, varie de 1 300 kg à 1 900 kg selon l'importance du pâturage.



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

2,4 UMO

- 2,1 UMO exploitant
- 0,3 UMO salarié
- 1,9 UMO affectées au lait
- 380 400 litres vendus/UMO lait

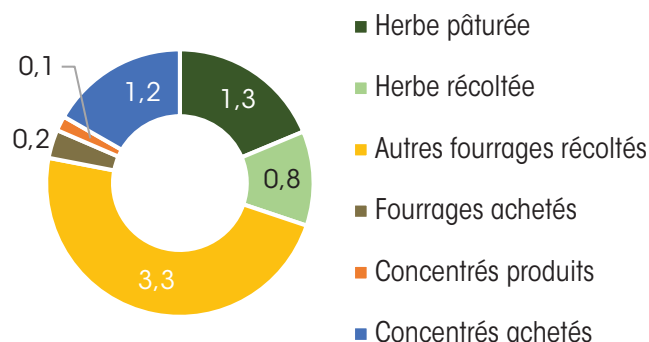
109 HA SAU

- 71 ha SFP
62 ha alloués à l'atelier lait (87 %)
- 35 ha SFP en cultures fourragères (ensilage de maïs, betteraves)
33 ha alloués à l'atelier lait (94 %)

684 400 LITRES VENDUS/ÉLEVAGE

- 83 vaches laitières
- 118 UGB lait
- 8 150 litres vendus/vache
- 11 200 litres vendus/ha SFP lait
- 2 UGB lait/ha SFP lait
- 195 g concentrés VL/litres

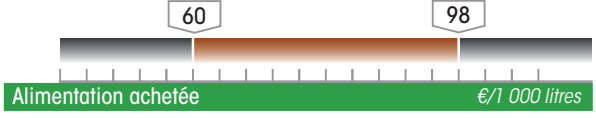
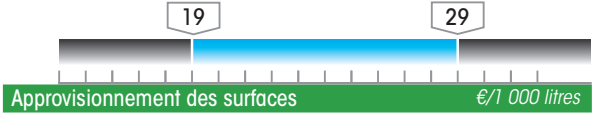
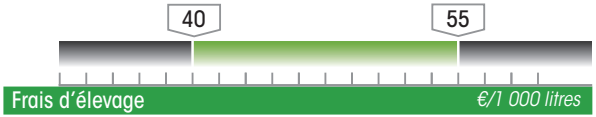
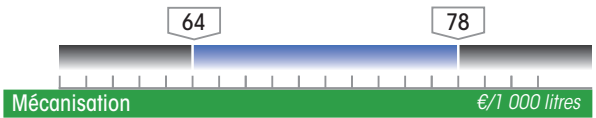
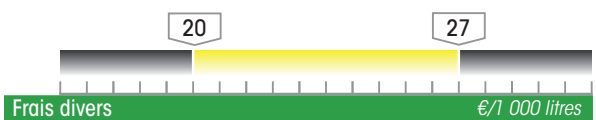
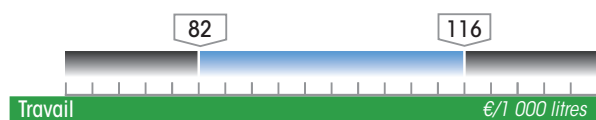
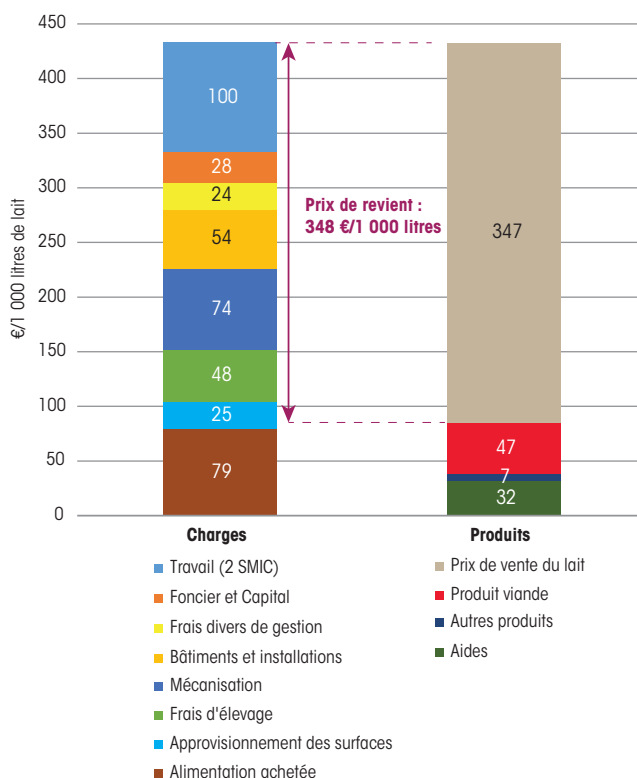
Aliments consommés (tMS/UGB lait)



COÛT DE PRODUCTION


Le prix de revient est de 348 € pour 2 SMIC. La rémunération exploitant varie de 1,05 SMIC/UMO Lait pour le quart inférieur à 3,3 SMIC pour le quart supérieur. La différence se fait au niveau des coûts de production (85 €/1 000 litres d'écart). La moitié de l'écart provient du poste bâtiment (53 €) et exclusivement des amortissements (56 €), qui s'explique par l'âge des éleveurs et les choix d'investissements. Les concentrés sont aussi très discriminants alors que la production par vache est identique. Les quantités par litre de lait varient de 167 g à 200 g et affectent le coût par litre de 21 €/1 000 litres. La différence sur les frais d'élevage de 8 € s'explique pour moitié par les consommations de paille réduite et également par des conduites d'élevage permettant de limiter le nombre d'animaux improductifs (moins de renouvellement et des vêlages plus précoces). Les frais financiers plus élevés sont la conséquence des choix d'investissement et de mécanisation, et impactent le poste foncier et capital : c'est 13 €/1 000 litres d'écart. La rémunération de la main-d'œuvre est moins élevée dans le quart inférieur (86 € vs 94 €/1 000 litres) car les volumes par travailleur sont supérieurs (475 000 litres vs 390 000 litres).

Coût de production et produit moyens 2018

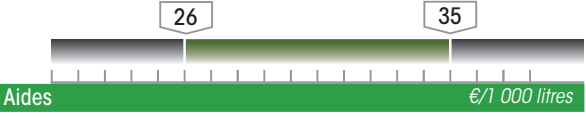
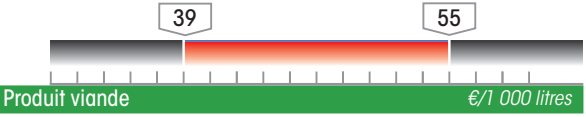
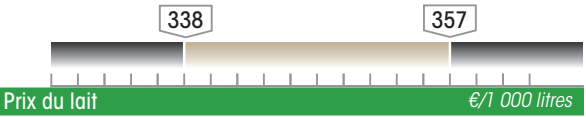


50 % des systèmes laitiers maïs





Positionnez votre élevage



50 % des systèmes laitiers maïs

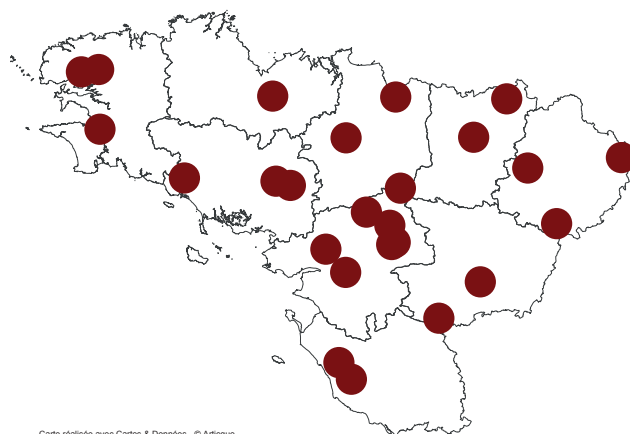
SYSTÈMES LAITIERS MAÏS-HERBE

Sécuriser avec du maïs tout en valorisant l'herbe



25 ÉLEVAGES

Les systèmes laitiers maïs – herbe décrits dans ce document sont répartis sur les deux régions mais présentent de fortes disparités sur la dimension laitière. Les écarts concernent entre autre la main d'œuvre (de 1,3 à 3,2 UMO lait), la SFP lait (de 48 à 145 ha) et la productivité par UMO (de 235 000 à 450 000 litres/UMO). Les exploitations en robot, qui représentent le quart du groupe, produisent 100 000 litres/UMO de plus que la moyenne. L'alimentation du troupeau se compose à part égale d'herbe (récoltée et/ou pâturée) et d'autres fourrages récoltés (maïs, betteraves, etc.). La part d'herbe récoltée très faible chez certains peut atteindre 1,3 tMS/UGB.



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

2,4 UMO

- 2,0 UMO exploitant
- 0,4 UMO salarié
- 2,1 UMO affectées au lait
- 325 100 litres vendus/UMO lait

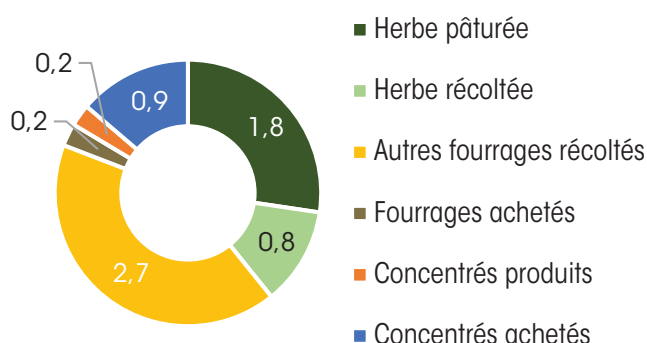
116 HA SAU

- 88 ha SFP
81 ha alloués à l'atelier lait (92 %)
- 33 ha SFP en cultures fourragères (ensilage de maïs, betteraves...)
31 ha alloués à l'atelier lait (94 %)

665 069 LITRES VENDUS/ÉLEVAGE

- 89 vaches laitières
- 132 UGB lait
- 7 540 litres vendus/vache
- 8 530 litres vendus/ha SFP lait
- 1,7 UGB lait/ha SFP lait
- 177 g concentrés VL/litres

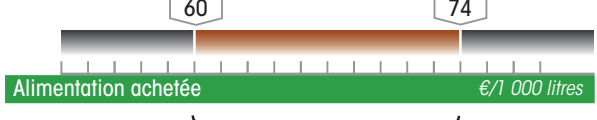
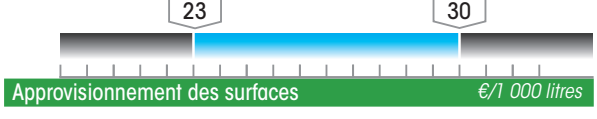
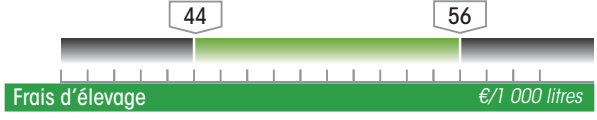
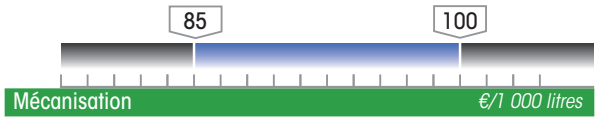
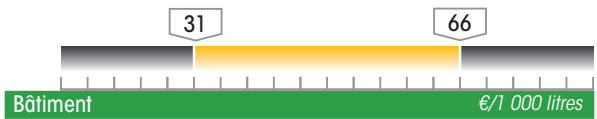
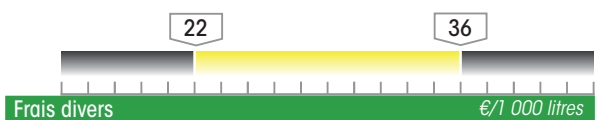
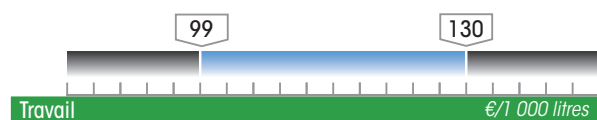
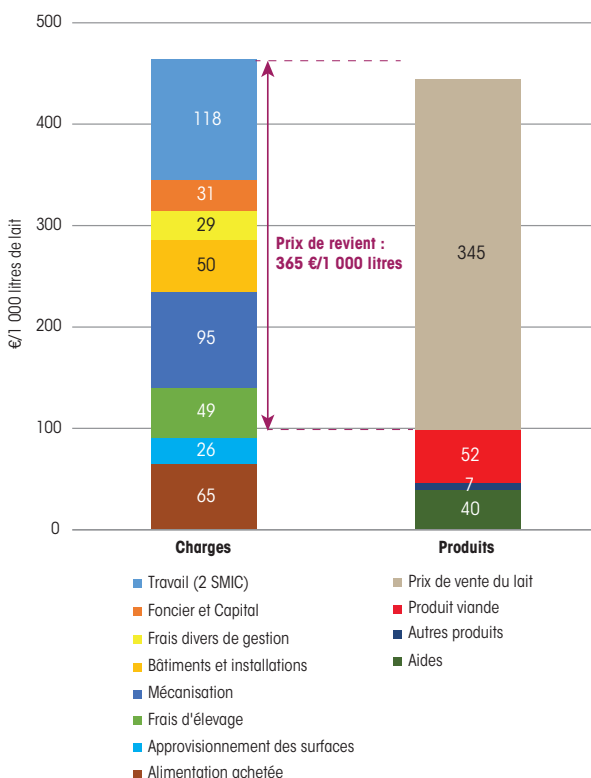
Aliments consommés (tMS/UGB lait)



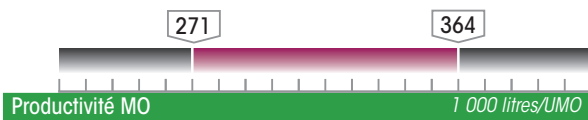
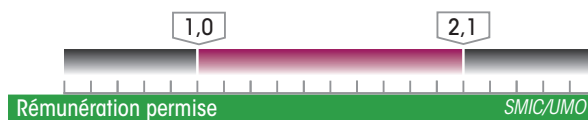
COÛT DE PRODUCTION

Dans l'objectif d'une rémunération par UMO de 2 SMIC, le prix de revient du lait du groupe se situe à 365 €/1 000 litres soit 20 € de plus que le prix du lait. Cependant, on constate une différence de rémunération par UMO équivalente à 1,5 SMIC entre le quart supérieur et le quart inférieur (tri réalisé sur le nombre de SMIC/UMO). Ceci s'explique par des charges du système d'alimentation moins élevées (-18 €/1 000 litres) provenant principalement du poste mécanisation (- 11 €/1 000 litres). Les élevages les plus performants sont également plus attentifs aux frais de gestion (-8 €/1 000 litres). La différence provient aussi d'une meilleure valorisation de la viande (+11 €/1 000 litres) qui est à relier à la race et la stratégie de finition des animaux. Les élevages dégagant le plus de revenu sont également ceux ayant une meilleure productivité du travail (+ 130 000 litres/UMO).

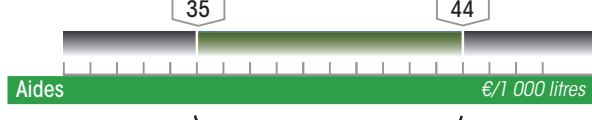
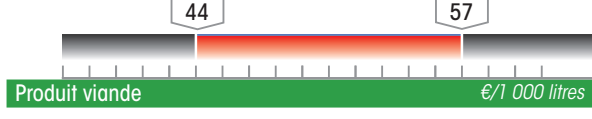
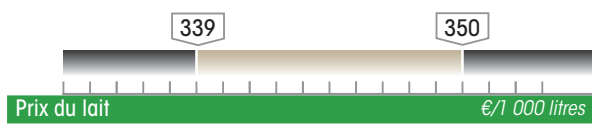
Coût de production et produit moyens 2018



50 % des systèmes laitiers « maïs-herbe »



Positionnez votre élevage



50 % des systèmes laitiers « maïs-herbe »

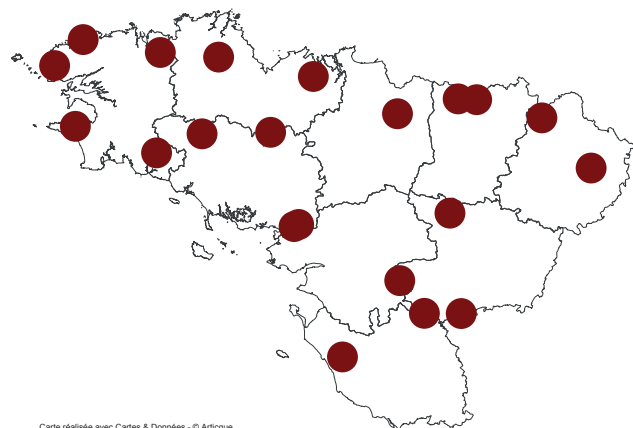
SYSTÈMES LAITIERS AVEC PLUS DE 70 % D'HERBE DANS LA SFP

Tirer parti du pâturage



21 ÉLEVAGES

Les systèmes herbes décrits dans ce document, majoritairement spécialisés lait, représentent une stratégie conventionnelle économe. Ils sont basés sur une valorisation de l'herbe pâturée. Les conditions climatiques influencent la part de celle-ci, allant de 3 tMS/UGB pâturées en zone favorable à 1,7 tMS/UGB en zone plus sèche, complétées par de l'herbe fauchée. La valorisation des fourrages prime sur l'expression du potentiel des animaux et la conduite du concentré est économe. Les céréales autoconsommées sont plus présentes en Pays-de-la-Loire.



2,2 UMO

- 1,7 UMO exploitant
- 0,5 UMO salarié
- 1,9 UMO affectées au lait
- 296 900 litres vendus/UMO lait

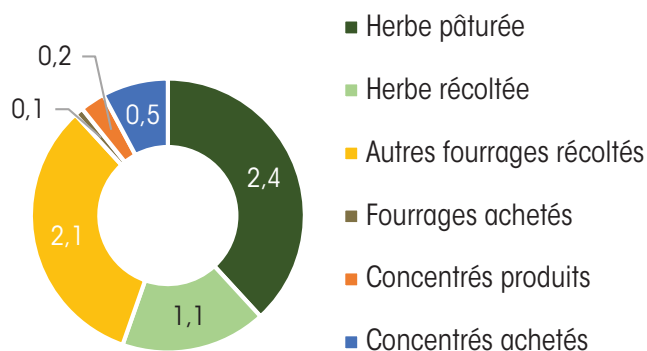
111 HA SAU

- 95 ha SFP
85 ha alloués à l'atelier lait (89 %)
- 21 ha SFP en cultures fourragères (ensilage de maïs, betteraves, mélange céréalière immature...)
19 ha alloués à l'atelier lait (90 %)

555 440 LITRES VENDUS/ÉLEVAGE

- 82 vaches laitières
- 118 UGB lait
- 6 790 litres vendus/vache
- 6 890 litres vendus/ha SFP lait
- 1,5 UGB lait/ha SFP lait
- 132 g concentrés VL/litres

Aliments consommés (tMS/UGB lait)



COÛT DE PRODUCTION

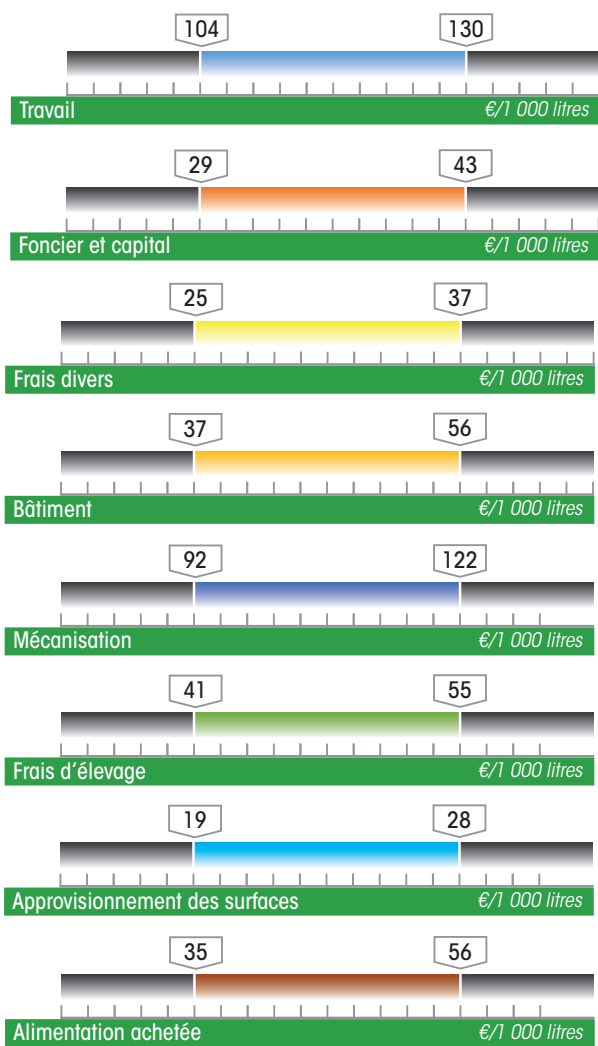
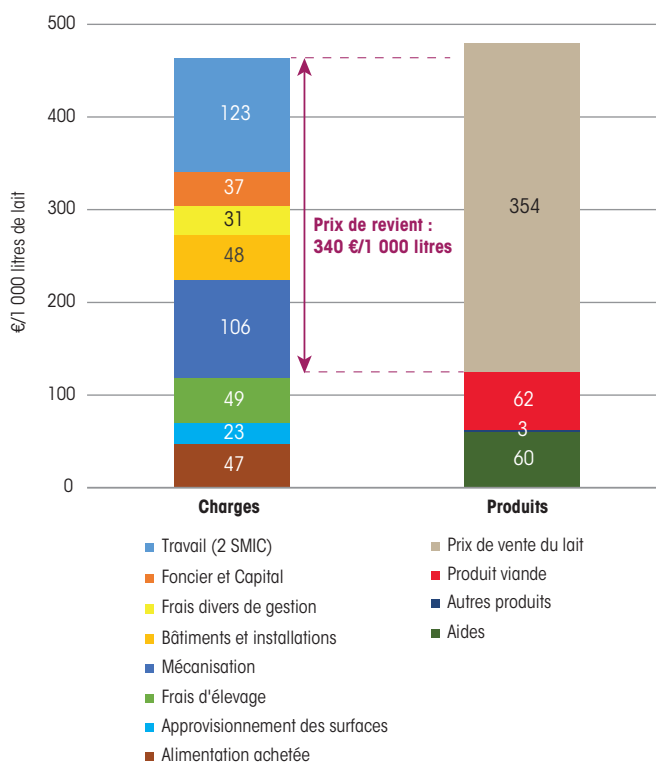
En 2018, le prix de revient de ces élevages est en moyenne de 340 €/1 000 litres, pour un produit lait de 354 €/1 000 litres. La rémunération permise est de 2,4 SMIC/UMO lait en moyenne et s'étend de 1,3 à 3,4 SMIC.

Cela s'explique en partie par la productivité de la main-d'œuvre (de 255 à 340 000 litres/UMO).

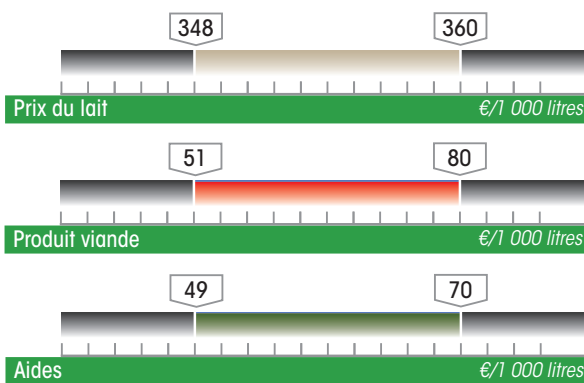
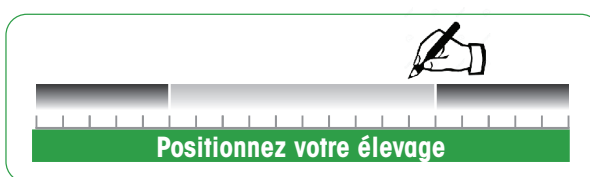
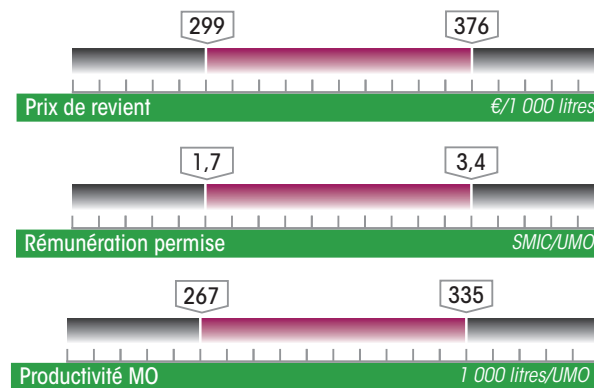
Les différences de prix de revient proviennent pour une faible part des produits (20 €/1 000 litres dont 12 € d'aides entre le quart inférieur et le quart supérieur, tri sur le nombre SMIC/UMO).

Les écarts de coût de production entre le quart supérieur et le quart inférieur sont liés aux charges opérationnelles, avec 20€/1 000 litres gagnés sur l'alimentation achetée, les frais d'élevage, et l'approvisionnement des surfaces. Les coûts de mécanisation sont aussi plus réduits (-12 €/1 000 litres).

Coût de production et produit moyens 2018



50 % des systèmes laitiers « herbe »



50 % des systèmes laitiers « herbe »

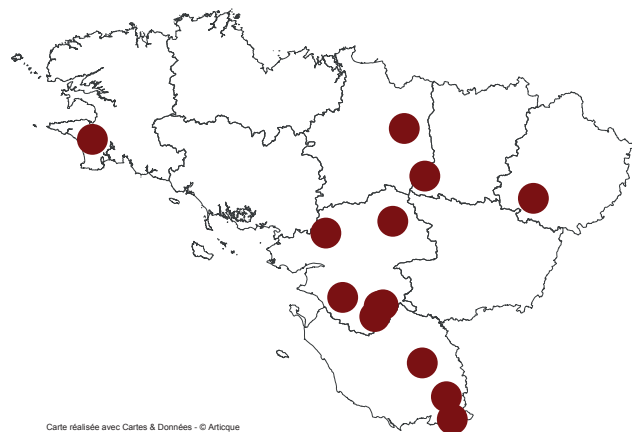
SYSTÈMES LAITIERS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

De 70 % à 100 % d'herbe dans la surface fourragère



13 ÉLEVAGES

Les systèmes en agriculture biologique décrits dans ce document se caractérisent par des exploitations de taille moyennes (50 ha SAU/UTH et 46 UGB/UTH) avec une production de 211 000 litres de lait par UTH. Les vaches sont principalement nourries avec de l'herbe pâturée (2,4 tMS/UGB) et récoltée (2,0 tMS/UGB) ce qui permet de réduire le coût alimentaire. Dans ce groupe d'exploitations laitières, la race Prim'Holstein est majoritaire. Nous distinguons deux stratégies de conduite d'élevage : des systèmes très économes avec 4 400 litres/VL et d'autres plus productifs à 7 400 litres/VL et l'emploi de salariés.



2,7 UMO

- 2,0 UMO exploitant
- 0,6 UMO salarié
- 2,5 UMO affectées au lait
- 219 000 litres vendus/UMO lait

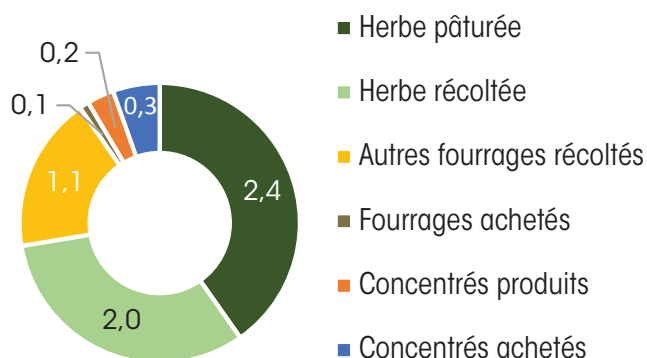
124 HA SAU

- 114 ha SFP
112 ha alloués à l'atelier lait (98 %)
- 19 ha SFP en cultures fourragères (ensilage de maïs, betteraves, mélange céréalière immature...)
100 % alloués à l'atelier lait

565 700 LITRES VENDUS/ÉLEVAGE

- 90 vaches laitières
- 120 UGB lait
- 5 910 litres vendus/vache
- 4 860 litres vendus/ha SFP lait
- 1,0 UGB lait/ha SFP lait
- 98 g concentrés VL/litres

Aliments consommés (tMS/UGB lait)

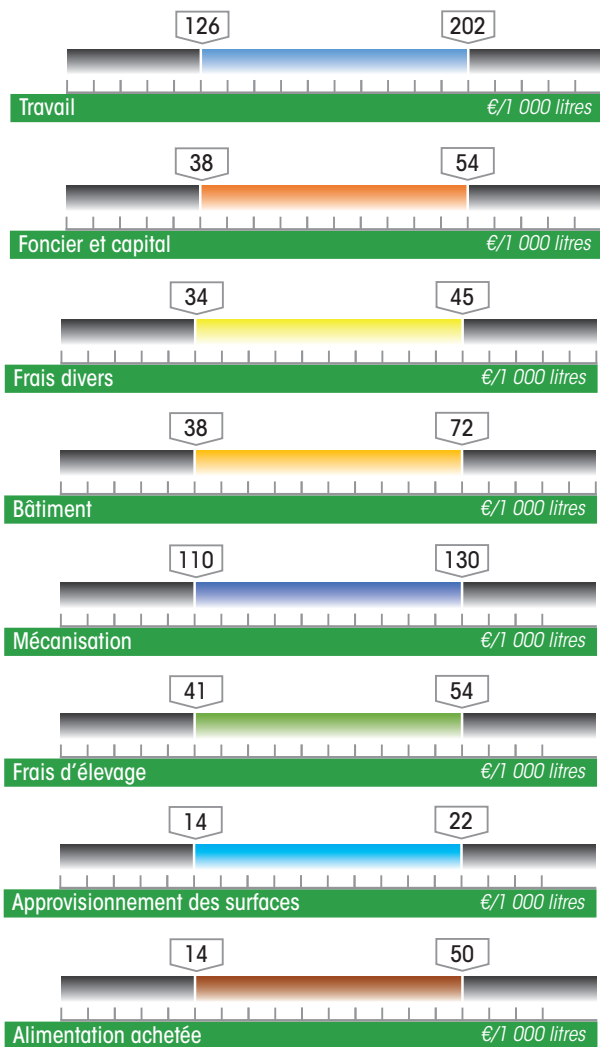
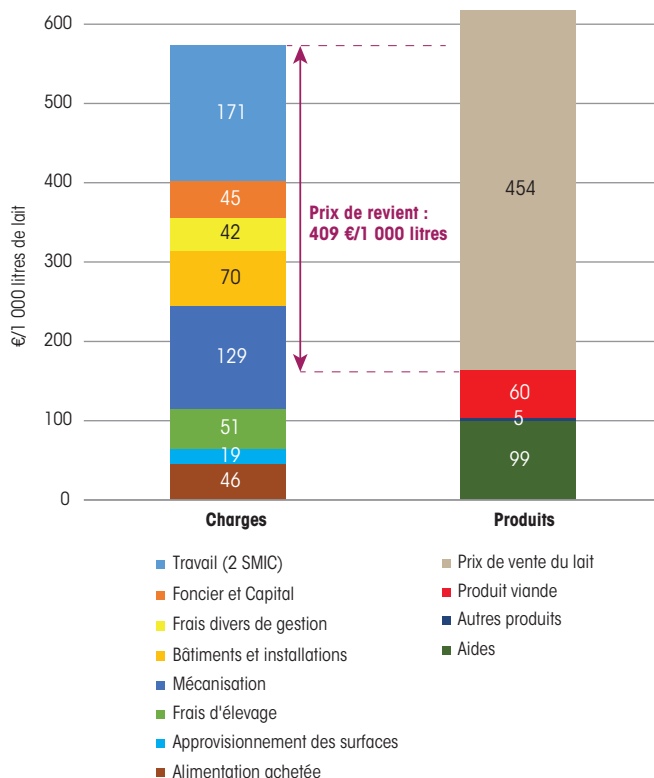


COÛT DE PRODUCTION

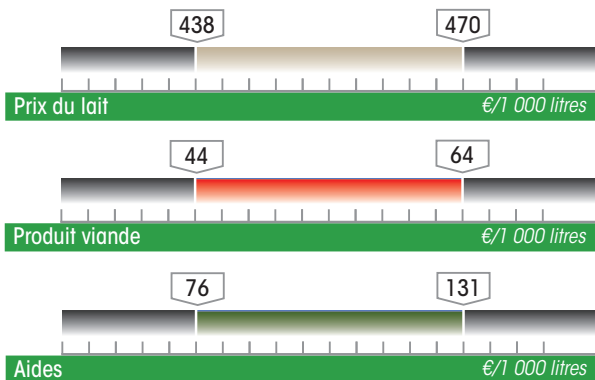
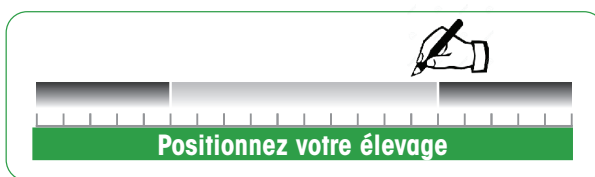
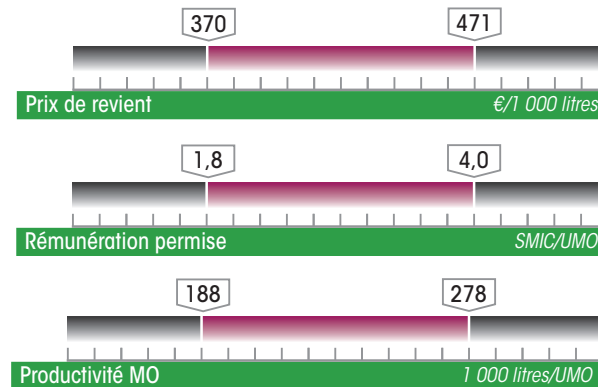
En 2018, le prix de revient de ces élevages est de 409 €/1 000 litres pour un lait à 454 €/1 000 litres en moyenne. La rémunération permise moyenne atteint 2,9 SMIC/UMO, soit 48 000 €/UMO de revenu disponible. Trié sur le critère nombre de SMIC/UMO, le quart inférieur et le quart supérieur se situent respectivement à 1 et 4,5 SMIC/UMO. Cette différence s'explique principalement par le coût de production hors travail. Les deux principaux facteurs de variation sont les coûts de mécanisation et de bâtiment. Ceux-ci induisent chacun un écart d'environ 40 €/1 000 litres entre le quart supérieur et le quart inférieur de ces élevages.

Au-delà des critères économiques, le quart supérieur se caractérise par une productivité du travail de 281 000 litres/UMO contre 166 000 litres/UMO pour le quart inférieur. Ces écarts se traduisent également par des différences de productivité par vache (de 4 400 à 7 400 litres/VL). Pour les élevages du quart supérieur, le lait est davantage produit grâce à de l'herbe pâturée (3 tMS/UGB contre 1,3 tMS/UGB) et moins par les fourrages stockés.

Coût de production et produit moyens 2018



50 % des systèmes laitiers AB



50 % des systèmes laitiers AB

FAITS MARQUANTS DE 2018

L'année 2018 se caractérise par un quasi statut quo sur les produits : prix du lait et de la viande plutôt stables par rapport à l'année précédente.

Concernant les postes de charges, les coûts des aliments restent stables dans l'ensemble. Le principal poste de charge en augmentation correspond à la mécanisation, expliqué majoritairement par l'évolution du prix du fioul (+20 % par rapport à 2017).

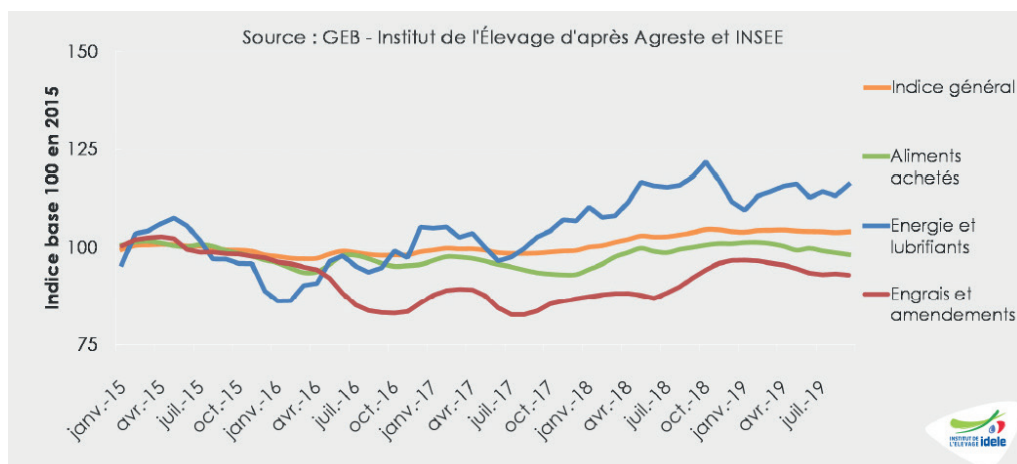
L'année fourragère 2018 aura été marquée par des conditions climatiques particulières, avec un printemps humide et une sécheresse estivale qui s'est prolongée sur l'automne, avançant les chantiers d'ensilage de maïs et bloquant la pousse de l'herbe. Les exploitations herbagères ont été les plus pénalisées en termes de stocks fourragers. Des maïs hétérogènes en rendement et qualité ont parfois nécessité une complémentation énergétique en concentrés.

2019 : UNE ANNÉE ÉCONOMIQUE SIMILAIRE, DES ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES IMPACTANTS

Pour 2019, le prix du lait est en très légère hausse en moyenne sur l'année. Les charges sont globalement stables, hormis le carburant qui fluctue dans une moyenne haute par rapport aux dernières années.

Les conditions climatiques difficiles de l'été ont fortement impacté les récoltes de maïs (-10 à -30 % de rendement). L'exploitation de l'herbe au printemps est correcte. La sécheresse estivale a par contre rapidement stoppé la pousse, et la forte pluviométrie d'Octobre a rendu difficile son exploitation.

Evolution de l'IPAMPA lait de vache



L'IPAMPA est l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr – Novembre 2019 – Référence Idele : 0019 502 048

Mise en page : Corinne Maigret - Crédit photos : Corinne Maigret, Niala Tuaner (Flick) - Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture, DR

Ont contribué à ce dossier :

Denis Follet - Chambre d'agriculture de Bretagne (Côtes d'Armor) - Tél : 02 96 79 21 64
 Tanguy Bodin - Chambre d'agriculture de Bretagne (Morbihan) - Tél : 02 97 74 20 39
 Sophie Tirard - Chambre d'agriculture de Bretagne (Ille-et-Vilaine) - Tél : 02 23 48 27 39
 Nadine Abgrall - Chambre d'agriculture de Bretagne (Finistère) - Tél : 02 98 41 33 16
 Jean-Claude Huchon - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique) - Tél : 06 45 70 21 67
 Silvère Géléneau - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique) - Tél : 06 07 24 73 16
 Camille Servans - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Maine-et-Loire) - Tél : 06 30 09 59 17
 Charlotte Morin - Chambre d'agriculture de la Mayenne - Tél : 06 88 87 67 53
 Anne-Claire Daneau - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Sarthe) - Tél : 07 62 66 83 62
 Laurent Gaboriau - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Vendée) - Tél : 06 78 84 45 12
 Aubin Lebrun - Institut de l'Élevage - Tél : 02 99 14 77 27
 Benoît Rubin - Institut de l'Élevage - Tél : 06 22 94 04 03

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.